

La petite vie... ou la gestion des poubelles

Le mythique personnage de Popa créé et incarné par Claude Meunier, va devoir, comme nous tous, changer ses habitudes. De grands changements vont bousculer vos habitudes; le bac brun est arrivé à Trois-Rives depuis juin 2023. Malheureusement, les conteneurs bruns arriveront pour les citoyens des lacs un peu plus tard en 2024.

Nous vous demandons de prendre le temps de mettre dans le bac brun tout ce qui est compostable et dans le bac bleu tout ce qui est recyclable.

Pourquoi devez-vous vous prendre ces nouvelles habitudes un peu plus vertes?

Si vous ne le faites pas par soucis environnementaux et bien, faites-le pour économiser de l'argent; en effet, plus le poids de ce qui est déposé aux ordures (bac noir) est lourd plus il en coûte cher à la municipalité et l'argent de la municipalité c'est votre argent!

Voici donc les changements que cette arrivée entraîne :

→ Le bac brun est ramassé chaque semaine et vous devez y déposer tout ce qui est compostable :

Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits et légumes (pelures et noyaux)
- Viandes, os, œufs
- Fruits de mer, poissons et arêtes
- Produits laitiers
- Aliments liquides (petite quantité)
- Pains et céréales (pâtes, pâtisseries)
- Graines, noix et écales
- Marc de café, thé et sachet, filtre
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin

- Feuilles, gazon, fleurs et terre
- Paille et foin
- Petites branches et racines (diamètre maximal de 5 cm)

Papiers et cartons souillés

- Sacs en papier
- Boîtes de pizza sales
- Essuie-tout, serviettes en papier et mouchoirs
- Vaisselles en carton
- Journaux et circulaires

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bois alimentaire (ustensiles, baguettes, cure-dents, broches)
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Fumier de poules

- Bran de scie ou copeaux de bois non traité
- Cendres froides (refroidies 7 jours)

→Vous continuez de déposer dans le bac bleu tout ce qui est recyclable :

Papier et carton

- Feuilles, enveloppes, sacs de papier, journaux, circulaires, revues, livres, bottins, catalogues, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œuf, cartons de lait et de jus à pignon, contenants aseptiques (type Tetra Pakmd)

Plastique

- Sacs de plastique, bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



Métal

- Papier et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve

Verre

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Nous avons tous le recyclage à cœur. Cependant, **certaines matières nuisent à la récupération et peuvent occasionner des bris d'équipements au centre de tri.** Aidez-nous à assurer un environnement sécuritaire pour les trieurs de Récupération Mauricie. Vos jouets, vos décorations de Noël ne doivent pas être déposés dans le bac, et ce même si certains sont en plastique.

→Bureau de la municipalité

Vous devez apporter au bureau municipal pendant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30) vos **Serpuariens et résidus domestiques dangereux**. Les Serpuariens et résidus domestiques dangereux sont constitués de :

- Ampoules, piles, solvants (substances liquides), peintures, huiles usées, bonbonnes de propane, etc.)
- Appareils électroniques et informatiques

Nous nous ferons un plaisir de vous ouvrir la porte du garage pour que ceux-ci puissent être acheminés au bon endroit.

→Écocentre sur le chemin des Corbeaux

L'écocentre est ouvert, jusqu'à la fin octobre, chaque samedi de 9 h à 12 h. Voici ce qui doit être apporté à l'écocentre :

- Matériaux et débris de construction
- Métaux

- Pneus usés et déjantés
- Bardeaux d'asphalte de couverture de toit
- Briques, béton et asphalte
- Bois (bois de démolition, bois de construction)

→Collecte des encombrants

Vos vieux divans, fauteuils rembourrés et matelas ainsi que les frigo, congélo, déshumidificateur et climatiseur seront ramassés lors de la collecte des encombrants. Lors de cette collecte, tout ce qui va normalement à l'écocentre sera également ramassé.

Cette année la collecte des encombrants sera le 24 juin pour les lacs et le 11 juillet pour le village de Saint-Joseph, Matawin et Grande-Anse.

Et le bac noir dans tout cela?

Il ne devrait pas rester beaucoup de choses à déposer dans le bac noir, ou le sac vert de Popa. C'est pourquoi la cueillette du bac noir ne sera qu'aux deux semaines l'été et jusqu'au 31 décembre 2023. À compter de 2024, le bac noir sera ramassé une fois par mois.